



Esc-à-lire septembre 2026

À L'ÉCOLE DE L'ESCABELLE, SOIS LA VEDETTE DE TES APPRENTISSAGES

Activités à venir

28 août au 8 septembre

Inscription aux journées pédagogiques

[Maternelle à 2e année](#)

[3e à 6e année](#)

28 août

Facture scolaire disponible dans l'application Clic école. Vous avez jusqu'au 23 septembre 2026 pour payer celle-ci.

Le numéro de référence pour le paiement par internet est différent de celui du service de garde. Il en va de même, si vous avez plusieurs enfants.

De plus, nous vous informons que pour les enfants en garde partagé, nous ne pouvons diviser la facture comme le fait le service de garde.

3 septembre

Rencontres de parents 1re, 2e et 3e année - 17 h à 18 h

(le service de garde est ouvert pour nos élèves)

Assemblée générale de parents (pour l'élection du conseil d'établissement) - 18 h 15 à 19 h

[Lettre d'invitation - ordre dur jour](#)

[Comité de parents du CSS - Calendrier](#)

Semaine du 7 septembre

Inscription aux activités parascolaires. Surveillez vos courriels.

9 septembre

Rencontres de parents 4e, 5e et 6e année - 17 h à 18 h

(le service de garde est ouvert pour nos élèves)

30 septembre

Déclaration de la clientèle (il est important que votre enfant soit présent à l'école)

15 et 16 octobre

Photographie scolaire (individuelle et de groupe)

(si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, nous vous invitons à aviser l'enseignant de votre enfant)

[Portrait de l'école](#)

Voici, pour votre information, le portrait de l'école pour l'année scolaire 2026-2027 :

Maternelle 5 ans - 6 groupes

1re année - 4 groupes

1re/2e année - 1 groupe

2e année - 3 groupes

3e année - 4 groupes

4e année - 4 groupes

5e année - 4 groupes

6e année - 4 groupes

Petit Prince - 2 groupes



Activités parascolaires - Session d'automne

Les inscriptions aux activités parascolaires pour la session d'automne auront lieu dans la semaine du 7 septembre prochain. Surveillez vos courriels.

Il vous est possible de voir les activités qui seront offertes à l'automne en cliquant sur le lien suivant : [Parascolaires session automne](#)

Outil de communication - Brigade scolaire

La Ville de Québec profite de la rentrée scolaire pour transmettre aux parents d'élèves deux outils concernant la sécurité routière.

Outil de communication de la brigade scolaire

La Ville de Québec met tout en œuvre pour assurer le service de brigade scolaire et éviter la fermeture d'intersections. Pour offrir le plus de prévisibilité possible aux parents, la Ville de Québec a mis en place un outil de communication permettant d'aviser les parents des enfants se déplaçant à pied, vers leur établissement scolaire, des absences de brigadiers nécessitant la fermeture d'une intersection pouvant être utilisée par leur enfant.

Afin de rendre sécuritaire le déplacement de leurs enfants, les parents seront avisés par courriel de l'absence du brigadier. Remplissez le formulaire ci-joint si vous souhaitez bénéficier du service :

<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=3PzNPopvIkCZOwyI3zAtZxAPWp7CIkFFIzbzdxizMWVUOUxKME4yM0NQWlNaTlgxT1o3R0tBMVM5US4u>

Il est nécessaire de répéter l'utilisation du questionnaire dans le cas où :

- J'ai des enfants qui fréquentent des écoles différentes; je dois m'enregistrer pour chaque école
- Un de mes enfants change d'école; je dois m'enregistrer pour la nouvelle école et informer par courriel la brigade scolaire du changement à l'adresse courriel suivante : BrigadeScolaireParent@ville.quebec.qc.ca

Pour toute demande de renseignements ou questionnements, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel précédente.

[Aide-mémoire](#)

Encadrement

Nous vous invitons à prendre connaissance du vidéo de l'encadrement éducatif de l'école en cliquant sur le lien ci-bas :

[Encadrement éducatif](#)

Règles de conduite et règlement concernant « La violence et l'intimidation à l'école de l'Escabelle »

Nous vous invitons à lire attentivement les règles de conduite ainsi qu'à consulter le code vestimentaire de notre école qui se trouvent **dans la section «Les incontournables» du site internet de l'école.**

[Règles de conduite](#)

[Code vestimentaire](#)

Webinaire gratuit

[L'anxiété chez nos enfants](#) que puis-je faire en tant que parent?

Sécurité des élèves

Nous sollicitons votre collaboration afin d'assurer le maximum de sécurité à nos élèves. Nous en faisons notre priorité et comptons sur la vigilance de tous lors des allées et venues aux abords de l'école.

À cet effet, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :

Il y a une traverse pour piétons au coin de la rue Marie-Lucie. Nous insistons fortement pour que tous les élèves qui voyagent à pied et qui traversent la rue du Curé-Lacroix empruntent cette traverse.

Pour le service de garde, certains conducteurs stationnent leur véhicule dans le sens contraire de la circulation, devant l'école; cela crée des situations où la sécurité des élèves et des autres automobilistes est compromise. Nous vous suggérons d'utiliser les rues avoisinantes ou le stationnement devant l'église. **Les enfants sont petits, il faut donc penser pour eux!**

De plus, lorsque vous vous présentez à la porte 3 du pavillon A pour venir chercher votre enfant, nous vous demandons d'attendre celui-ci dans le hall d'entrée du service de garde. Vous ne pouvez pas circuler dans l'école.

Sur les heures d'école, nous vous invitons à vous présenter à la porte 1 si vous désirez voir le responsable du service de garde.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Et surtout, soyons prudents!

La sécurité des écoliers de l'école l'Escabelle doit être une préoccupation constante pour tous!

Espadrilles

Pour les cours d'éducation physique, votre enfant doit avoir des espadrilles avec des semelles qui ne marquent pas.

Horaire de l'école et surveillance sur la cour

Par souci de sécurité, nous vous informons des heures d'accueil de l'école auxquelles une surveillance est assurée. Il est très important d'être ponctuel et d'éviter les retards.

Accueil du matin : 8 h

Horaire des élèves du préscolaire et du primaire : 8 h 10 à 11 h 30

Accueil de l'après-midi : 12 h 45

Horaire des élèves du préscolaire : 12 h 55 à 14 h 17

Horaire des élèves du primaire : 12 h 55 à 15 h 15

Changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone

Il est très important de nous aviser de tout changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone concernant votre enfant. Veuillez faire les changements nécessaires auprès du secrétariat dès que possible. Merci de votre collaboration!

Motiver une absence

Pour toute absence, vous avez **l'obligation** d'en informer l'école ainsi que le service de garde, au plus tard 15 minutes avant l'entrée via l'une de ces options :

- application Clic école;
- adresses courriel de l'école : pavillon A ecole.escabelle-pav-a@cssc.gouv.qc.ca ou pavillons B et C ecole.escabelle-pav-c@cssc.gouv.qc.ca ;
- par téléphone : pavillon A 418-686-4727, option 5 ou pavillons B et C 418-686-4737, option 5.

La directrice,
Kathleen Michaud

La directrice adjointe,
Marie-Michèle Roux